Conditions d'inscription et d'annulation aux ateliers et cours

Toute inscription suppose l'acceptation des conditions ci-dessous :

Toute inscription ne sera définitive qu'à réception des arrhes (35€). Le solde sera versé sur place.

Les arrhes ne seront pas remboursés en cas d'annulation de votre part, sauf cas de force majeur*.

En cas d'annulation, prévenir par courrier ou courriel.

Tout cours commencé est dû.

En cas de non présentation, sans avoir annulé au préalable, le règlement du cours (partiel ou total) sera encaissé. Aucun remboursement ne sera accordé.

Le règlement des arrhes se fait :

Par ***carte bancaire***, *en ligne* via le site *artetlaine.fr*

Par ***virement***, les informations seront communiquées sur demande

Par ***chèque***, celui-ci est à envoyer à l'adresse suivante :

Marie-Hélène Lechardeur

6 rue du gérier – Hameau de l'enfer – Buis sur Damville

27240 Mesnils sur Iton

**En cas de force majeur (hospitalisation, blessure vous interdisant de participer) constaté par certificat médical, le stage pourra être reprogrammé ou les arrhes remboursés.*